

édits atroces rendus par son père. Sa tolérance envers la religion chrétienne est si ouverte, que, dans certaines provinces, et notamment dans le Tonkin, les prêtres catholiques exercent librement leur ministère.

— L'empire d'Annam a pour bornes, au nord, la Chine; à l'ouest, l'Inde anglaise, l'empire birman, l'empire siamois. Il contient trois divisions principales: la Cochinchine, le Tonkin et le Cambodge. Il renferme 23 millions d'habitants. C'est un pays riche et fertile. Les dispositions bienveillantes du nouvel empereur, le prince Thien-Tsi, peuvent donner à penser que bientôt ce pays sera ouvert au commerce du monde entier. On disait même, à la date des dernières nouvelles, que le gouvernement de l'Inde anglaise se disposait à lui envoyer une ambassade.

— On écrit d'Odessa, le 29 janvier: « Jamais, depuis que la ville d'Odessa existe, le commerce n'y a été aussi florissant que l'année dernière.

« En 1846, il est entré dans notre port 1,441 navires, et il en est sorti 1,512. Les exportations se sont élevées à 22 millions 765,035 roubles effectifs (94 millions 52,220 fr.), et les importations à 7 millions 745,017 roubles effectifs (30 millions 508,462 fr.), ce qui forme un total de 50 millions 508,462 roubles effectifs (122 millions 53,848 fr.), lequel présente sur l'année précédente un excédant de 4 millions 318,560 roubles effectifs (17 millions 275,440 fr.).

« Les importations de 1846 se composaient de 5 millions 819,805 roubles effectifs (25 millions 363,208 fr.) en marchandises, et de 1 million 904,605 roubles (7 millions 618,420 fr.) en espèces sonnantes.

« Le froment exporté pendant l'année dernière a été de 2 millions de tzetwers, représentant une valeur de 15 millions de roubles effectifs (60 millions de francs); c'est la plus forte quantité de grains qui soit jamais sortie d'Odessa en une seule année.

« Les céréales qui restaient à Odessa le 1er de ce mois étaient: 735,000 tzetwers (1 million 515,250 hectolitres de froment), et 95,000 tzetwers (108,350 hectolitres) d'autres grains. Il y avait aussi, à cette époque, 30,000 tzetwers de graine de lin.

— On écrit de Constantinople, le 17 janvier: « On a expédié jusqu'à ce jour des ports de la Turquie un million d'hectolitres de froment, et une quantité également très considérable de maïs. Les approvisionnements destinés à l'exportation qui existent encore sont évalués à plus de deux millions d'hectolitres. Dès que les routes seront praticables, c'est-à-dire au commencement de la belle saison, cette masse de grains descendra dans les ports par des convois de charriots.

« Le prix actuel du froment est de 15 fr. 60 c. l'hectolitre, rend à bord, tous les frais compris. Le fret pour Marseille est d'environ 2 fr. 50 c. l'hectolitre; quant à l'assurance, elle est de 1 à 1 1/4 pour 100 pour la Méditerranée, et de 2 à 2 1/4 pour l'Océan.

« Depuis le 20 décembre, époque à laquelle ont commencé les vents du Nord, on calcule que 600 bâtiments chargés de grains sont partis ou sont prêts à partir de Constantinople et des ports de la mer Noire pour la Méditerranée. Plus de 400 se rendent à Marseille, portant de 1 million 600,000 hectolitres de grains.

— On écrit de Marseille, le 11 février: « Il y a en ce moment dans notre ville une existence en grains de plus de 600,000 hectolitres, qui s'expédient journellement pour l'intérieur; on compte, en outre, dans les ports de quarantaine de Pomégué et de Frioul, en libre pratique, de 170 à 180 bâtiments chargés, qui attendent leur tour d'admission et de déchargement dans le port de Marseille.

« Le Rhône est redevenu navigable, et les transports sont en grande activité; mais les voituriers

par terre sont moins nombreux. Le prix du fret, de Marseille à Lyon, est de 12 fr. les 100 kil., plus 1 fr. 50 c. de faux frais; le prix de la voiture par terre est de 14 fr. 25 c., les 100 kil.

« Le fret de Marseille aux ports de l'Océan, pour les blés est de 55 fr. le tonneau de 15 hectolitres.

— En dépit d'une pluie continue et abondante, une foule de curieux n'a cessé d'encombrer les boulevards toute l'après-midi s'obstinant à chercher des masques qui, de leur côté, persistaient à ne pas paraître.

Le mauvais temps n'a pas empêché le beau gras de faire sa seconde et dernière promenade.

Après une première station faite à la préfecture de police, le cortège est arrivé aux Tuileries à midi et demi.

M. Barbé-Marlet, propriétaire de Monte-Christo, et M. Goupil, éleveur, ont été présentés au roi et à la famille royale.

Sa Majesté, entourée de la reine et des princes et princesses de la famille royale, s'est présentée ensuite au balcon du pavillon de l'Horloge, où les plus vives acclamations ont salué le roi à plusieurs reprises.

À une heure cinq minutes, le cortège a quitté les Tuileries pour continuer sa marche.

— Les journaux de Madrid rattachent en général l'exil de l'infant don Henri uniquement à son projet de mariage avec la comtesse Elena de Castellar. Il paraît que le consentement de la reine et celui de l'infant don François de Paule avaient été obtenus, lorsque le ministère crut devoir intervenir, mais il ne l'a pas fait assez tôt pour empêcher que les gages de fiançailles (un collier de brillants de la part du prince, et une bague du côté de la comtesse) n'eussent été échangés; cet échange s'est fait en présence du notaire royal Gabriel Quevedo.

Le lendemain, comme nous l'avons dit, le prince partait pour Barcelone. Le frère de la fiancée, le comte de Castellar a été un moment arrêté; la fiancée, elle-même, et a été envoyée dans un convent.

Le ministère, dit l'Heroldo, a cru devoir conseiller à S. M. de refuser la permission nécessaire pour cette union avec une demoiselle qui, quoique descendante d'une des familles les plus illustres, et digne à divers titres, de toute considération, n'était pas à la hauteur d'un prince qui pouvait peut-être se voir appelé un jour au trône d'Espagne.

L'Heroldo, après avoir annoncé l'expulsion d'Espagne de M. Misley, rappelle que plusieurs ministères ont été obligés de préparer de semblables mesures à l'égard de ce personnage qui, dit l'Heroldo, a figuré dans toutes les affaires désagréables à la famille royale.

Le comte de Castellar doit être exilé de Madrid, ainsi que plusieurs autres personnes, qui, dit le Tiempo, se sont compromises en aidant activement le prince. Ce journal ajoute cette insinuation: « On dit que quelques-unes de ces personnes avaient agi par mandat spécial du comte de Montemolin, dont elles pensaient avec raison servir les intérêts, en poussant le prince vers un abîme.»

On écrit de Madrid, le 10 février: « Aujourd'hui à midi a été célébré au palais le mariage de l'infante, fille de l'infant don François de Paule, avec le fils aîné du comte d'Altamira.

— On écrit de Madrid, le 17 février: « Le général Pèzuela a donné sa démission des fonctions de capitaine général de Madrid. Cette démission a été acceptée. On désigne pour le remplacer les généraux Concha et Armero. Il paraît que des ordres formels ont été envoyés dans les provinces pour arrêter don Miguel s'il paraissait, et l'empêcher de passer en Portugal.

ESPAGNE. — On nous écrit de Barcelone, le 14 février: « La présence du capitaine général de la

Catalogne dans la haute montagne a produit un grand effet et a relevé le moral des habitants, qui sont aujourd'hui ennemis de toute guerre civile. Le parti carliste a perdu beaucoup de son influence, et on peut regarder la cause des montemolinistes comme entièrement perdue dans ce pays. Déjà quelques officiers carlistes se sont présentés volontairement au capitaine général en réclamant l'amnistie; d'autres ont repassé les frontières des Pyrénées.

— La Gazette de Madrid du 16 février a publié les décrets par lesquels la Reine a accepté la démission du général Pavia, ministre de la guerre, en nommant à ces fonctions le général Oran, sénateur et membre du conseil royal. Le général Oran s'est distingué dans la dernière guerre contre don Carlos, et fut désigné par le ministère Perez de Castro pour remplacer dans le commandement en chef de l'armée le général Espartaco, dont il était chef d'état-major. M. Alexandre Oliván, député et membre du conseil royal, a été nommé ministre de la marine. Ainsi se trouve définitivement complété le nouveau ministère espagnol.

TURQUIE. — On nous écrit de Constantinople, le 20 janvier: « Samedi dernier le Sultan est allé à la Porte, où il a assisté à une séance du conseil suprême de justice. Tous les ministres et les hauts fonctionnaires étaient présents. La le Sultan a pris l'initiative d'une grande mesure qui ne saurait manquer d'avoir beaucoup de retentissement en Europe: il a ordonné la suppression du marché aux esclaves. Ce n'est pas, il est vrai, la suppression de l'esclavage, mais c'est un premier pas dans cette voie, et il à l'humanité doit applaudir à la disparition de cet établissement immoral où l'on étalait publiquement les victimes de cet infâme trafic, et qui était chaque jour le théâtre de scènes les plus dégradantes pour l'humanité. Le Coran permet, il est vrai, l'esclavage, mais ce n'est guère qu'une simple tolérance; car il recommande, au contraire, l'affranchissement d'un esclave comme une œuvre méritoire, et aujourd'hui encore les musulmans riches, à l'époque d'une grande fête de famille ou lorsqu'ils doivent entreprendre un long voyage, enfin dans les circonstances importantes de leur vie, ne croient pas pouvoir faire quelque chose de plus agréable à Dieu que de donner la liberté à un esclave, et ils croient par cet acte se concilier sûrement les faveurs de la Providence divine. L'obstacle à l'abolition complète de l'esclavage vient donc plutôt des mœurs, des usages, de la constitution de la maison du Sultan, que des prescriptions religieuses; et de ce moment où le Sultan lui-même entre dans cette voie, il peut la poursuivre jusqu'au bout sans rencontrer des difficultés graves ou une opposition sérieuse. Un prince musulman, le Bey de Tunis, a déjà proclamé dans ses Etats l'abolition complète de l'esclavage; Ibrahim-Pacha, à son retour d'Europe, a affranchi tous ses esclaves, et de pareils actes n'ont provoqué nulle part dans les Etats musulmans le blâme ou la désapprobation. La Porte elle-même, lorsqu'elle a fixé en 1840 ses rapports avec l'Egypte, a profité de l'occasion pour insérer une clause par laquelle le vice-roi s'engage à ne plus laisser pratiquer l'opération barbare de la mutilation, et aujourd'hui la part le palais impérial et deux ou trois maisons riches de Constantinople, les eunuques sont dans les harems un objet de luxe qui devient de plus en plus rare. Plusieurs des conseillers du gouvernement sont membres de la Société pour l'affranchissement des esclaves.

« Nous ne dirons rien de la condition des esclaves dans les pays musulmans; tout le monde sait qu'ils font partie de la famille, qu'ils arrivent aux plus hauts emplois; deux des ministres actuels du Sultan, Kosrew-Pacha et Hafiz-Pacha, sont des esclaves affranchis; il en est de même du gouverneur de Trébisonde, l'ancien genre du Sultan Mahmoud, Halil-Pacha, de Méhemet-Reschid-Pacha, lieutenant-général, chef d'état-major de l'armée d'Arabie, et de tant d'autres.

La mère du Sultan, toutes ses femmes, sont des esclaves circassiennes ou géorgiennes affranchies. Mais la question n'est pas là: il s'agit de consacrer un principe, de bien établir que l'homme ne peut pas être possédé comme une chose, que sa liberté est inaliénable, qu'agréablement c'est se rendre coupable d'un attentat contre la dignité de l'homme et les droits les plus sacrés de l'humanité. Espérons que ce premier pas nous conduira à une mesure plus radicale, à la honte de ceux des Etats chrétiens qui encore aujourd'hui tolèrent et encouragent cet infâme trafic.

— Voici quelques détails nouveaux sur les travaux de défense qu'on exécute à Alexandrie: « Les fortifications de la ville marchent avec la plus grande activité; on y emploie environ 6,000 hommes, qui sont dirigés par des ingénieurs européens. Le plan adopté par le vice-roi est celui des fortifications de Paris, réduit à des proportions minimes. Une enceinte continue se relie à sept forts détachés, occupant les angles d'un vaste polygone qui entoure la ville. Deux énormes bastions s'étendent parallèlement à la mer et la protègent de ce côté.

« Ces travaux feront de la capitale de l'Egypte, un jour, une ville forte de premier ordre.

« Malheureusement, ils exigent l'emploi d'une nombreuse artillerie de rempart, et le gouvernement égyptien manque des moyens nécessaires pour la fabriquer aujourd'hui.

« Le vice-roi a attaché une telle importance aux fortifications d'Alexandrie qu'il néglige tous les autres travaux, et notamment ceux de l'arsenal, qui se trouve dans le plus grand abandon.

— L'Empereur de Russie ayant appris que le gouvernement français avait chargé un architecte de recueillir à l'étranger des blocs du porphyre le plus beau pour la construction du monument que l'on va élever à Napoléon aux Invalides, a donné l'ordre d'extraire des carrières qui dépendent du domaine de la Couronne les masses de ces matériaux nécessaires au monument, et de les expédier à Paris.

Les carrières de porphyre qui fournissent ces blocs produisent en effet les plus belles masses et les plus rares par la finesse du grain et la délicatesse des nuances.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 6 AVRIL, 1847.

LE TERRITOIRE DU SAGUENAY.

La Gazette de Québec, nous apprend que les Terres de la Couronne, situées sur le Saguenay, sont annoncées comme devant être vendues le 10 de mai prochain par l'agent résident John Kane, éc. à la Grande Baie, prix 3 chelins par acre. L'avis est daté de Montréal, 13 mars, 1847. Les lots sont nombreux et sont de 50 à 100 acres chaque, situés dans les Townships de Chicoutimi, Harvey, Latérière, St. Jean et Simard, en haut de la Rivière Saguenay.

Voici les conditions de la vente: 1° Les lots seront pris suivant l'étendue marquée dans les documents publics sans garantie de mesure précise. 2° Aucun paiement du prix d'achat ne sera reçu par installment; tout le prix d'achat doit être payé en argent ou en scrip, lors de la

vente. 3° Sur le paiement du prix de vente, l'acheteur recevra un reçu qui l'autorisera à prendre possession du lot de terre et on lui donnera ses patentes sous le plus court délai possible.

La vente commencera le 10 mai et sera faite par l'agent résident sur la rivière Saguenay, à qui il faut s'adresser pour plus ample information.

N. B. — Conformément à un avis public de ce département en date du 13 février 1847, ceux qui occuperont, bono fide au 30 avril 1847 des terres de la Couronne situées dans le comté de Saguenay et d'autres y mentionnées, auront la liberté d'acheter les terres qu'ils occuperont, pourvu qu'ils fassent leurs achats et paient toute leur part d'achat aux différents agents locaux, dans les six mois à compter de la date de cet avis, ou à compter du jour que les terres seront annoncées en vente.

Ainsi un lot de cent acres coûtera £15 d'argent comptant, égal à 18s par un d'intérêt. Nous sommes parfaitement de l'avis de la Gazette de Québec et nous regrettons comme elle, dans l'intérêt de nos compatriotes de cette partie du pays, que le Département des Terres n'ait pas mis, parmi les conditions de la vente de ces terres, l'obligation de la part des acheteurs, de s'y établir immédiatement, et aussi que des paiements par instalements n'aient pas été fixés. Comme sont les conditions, les plus beaux lots vont tomber entre les mains de spéculateurs avides, qui exploiteront sans merci les pauvres gens qui feront profiter ces terres. Ces spéculateurs vendront aux habitants à un prix élevé, les chargeant de lourds intérêts et après qu'ils les auront améliorés, ils se verront bien souvent obligés de les abandonner.

Le pauvre homme qui voudra avoir un lot à lui et sur lequel il puisse travailler avec sûreté devra payer ce qu'il peut avoir acquis par ses économies ou autrement, au lieu de se servir de cet argent pour vivre jusqu'à ce que sa terre puisse produire quelque chose. Un grand nombre même ne pourra s'établir du tout et les terres demeureront incultes.

C'est une question fort douteuse dit la Gazette de Québec, si la Couronne a droit de prélever un Revenu sur ceux qui les premiers vont s'établir dans nos forêts pour les défricher. Le gouvernement à la disposition de ces terres pour les établir, il devrait insister sur leur établissement ou en disposer de manière à l'effectuer le plus vite possible et favoriser les cultivateurs. Au lieu de transporter ces terres à des spéculateurs qui ne s'occupent que de leurs intérêts du moment. Et s'il y a quelque partie du Canada où les Terres de la Couronne devraient être données gratuitement à ceux qui vont s'établir dessus, ou au moins à des conditions faciles, ce sont les terres situées sur le Saguenay et le Lac St. Jean. C'est un territoire éloigné du marché, sans chemins d'hiver, et qui demandera de grands efforts pour être cultivé et profitable aux habitants. Cependant, s'il était encouragé par tous les moyens possibles il deviendrait une partie importante du pays. Mais ce n'est pas comme on s'y prend aujourd'hui qu'on arrivera là. Au contraire, on semble vouloir chasser et ruiner les braves gens qui sont allés s'établir sur les bords du Saguenay.

LA MISSION DE M. CAYLEY EN HAUT-CANADA. — M. Cayley est de retour à Montréal, portant dans sa poche, dit-on, la résignation de M. le juge Hagerman, qui, s'il revient en santé, s'en va demeurer en Angleterre. De ce côté l'horizon de M. Draper s'éclaircit, mais de l'autre, il est aussi noir que jamais. M. Cayley a vu sir Allan McNab à Toronto; Sir Allan est mécontent de M. Draper, qui a fait venir auprès de lui Ogle. R. Gowan, le grand chef des orangistes que sir Allan déteste et méprise souverainement. Comment M. Draper ou tout autre du parti conservateur espèrent que sir Allan et M. Gowan s'entendront jamais, c'est plus que nous pouvons imaginer; la chose est hors de question. Si M. Draper entend laisser son

Nous userons de la liberté du carnaval pour faire un feuilleton gras, comme au Palais on plaide une cause grasse, et nous esquiverons en tout bien tout honneur quelques physionomies dansantes érayonnées du haut d'une loge au bal des Variétés. Après avoir décrit le costume, disons quelques mots de celles qui le portent; nous commencerons par les célébrités incontestables, les royautés depuis longtemps sur le trône.

La reine Pomaré revenue d'Italie, où elle avait été se reposer des fatigues de la polka, et respirer un air plus pur que celui des bals publics, danse en convalescence, avec des pas languoureux et une nuaguse mélancolie; ce n'est plus cette femme sauvage, cette ardente féroce et dihybrantique d'autrefois. La reine Pomaré onto dans la seconde manière: on nous a raconté de deux façons l'origine de ce surnom de reine Pomaré, qui s'expliquent suffisamment par des sources très noires, une chevelure luxuriante et une désinvolture océanique; le nom de Pomaré viendrait, suivant les uns, d'un goût prononcé qu'avait la bizarre danseuse pour le vin de Pomard; suivant d'autres elle aurait pris ce surnom à l'occasion suivante: Un jour au bal Mabille, où elle entraît voiles déployées et en grand appareil, elle burra un sergent de ville, qui lui dit cette phrase fatidique: « Quand vous seriez la reine Pomaré en personne, vous ne feriez pas tant d'ombarras! » Ce fut un trait de lumière pour la nymphe des boucages en fer blanc de l'allée des Veuves. — Elle s'écria: « Je m'appellerai désormais la reine Pomaré, je te prends pour parrain, sergent de ville de mon âge! » Cette histoire est vraie, à preuve que le sergent de ville se nommait Pontarlier, disent les narrateurs de cette version, raisonnant à peu près comme le grain de Charlot.

Céleste Mogador, à qui l'Hippodrome a donné une célébrité d'écuyère, est grande, bien

faite, imperceptiblement marquée de petite vérole, elle a de très beaux bras, comme tout Paris a pu le voir, lorsqu'elle se penchait sur le bord doré de son char romain; ce n'est plus que rarement qu'elle se met à aux quadrilles: sa danse est relativement distinguée, ses mouvements sont nobles et majestueux; la gymnastique et l'équitation ont assoupli et réglé ses gestes; sa manière rappelle celle d'Esther de Mongars dans Deux dames au violon; les connaisseurs conviennent qu'elle possède les belles traditions et trouve son cancan sage. Mogador a dit un mot profond au dernier bal: on lui demandait pourquoi elle dansait si peu: « J'ai vingt-deux ans! » répondit-elle. Mogador, à ce qu'on prétend, ne disputera pas l'année prochaine les périlleuses couronnes de l'Hippodrome à la diabolique casaque verte; après avoir débuté, il y a quelques temps, aux Délassements-Comiques, elle est restée dans la vie privée et a ouvert un magasin de modes.

Après avoir rendu hommage aux gloires accomplies, passons aux célébrités plus récentes. Voici Friaette en costume de Jockey, c'est une belle fille mince et souple, très brune, à cheveux ondes, à physionomie créole et négrillonne qui réalise la chimère du mouvement perpétuel; Rigolette petite femme électrique et qui semble jeter des étincelles; elle a le pied mignon, la jambe fine et la main leste; sa taille est celle du lutin Puck qu'elle égale en légèreté; la chorégraphie moderne lui doit beaucoup. Elle risque des choses à faire frémir Collarini et Laborde.

La reine Bacchanal, blonde et blanche beauté à la Rubens, se moule tant qu'elle peut sur la figure dessinée par Eugène Sue; car, ainsi que nous l'avons dit, nous ne savons plus où, la réalité copie l'invention, et les livres font les types comme les tableaux font les têtes.

La-bas c'est Rose-Pompon, ancienne dame

d'honneur de la reine Pomaré, aussi fraîche que la fleur dont elle porte le nom. — Voilà les trois fiançons en poupard, Louise-la-Plastique, ainsi appelée parce qu'elle a posé dans les tableaux vivants; et se livre aux fantaisies les plus extravagantes: Rita, que ses dents magnifiques condamnent à une gaité perpétuelle, et ses sourcils noirs à un nom espagnol; son costume ordinaire est un domino de satin-paille très jolies; la valse et la polka sont sa spécialité. Nous nous contenterons de nommer la grande Maria, Hermance de l'Hippodrome, la Louve, Panache, espèce de missionnaire de la redowa, qu'elle tâche de propager à l'aide de deux acolytes; voilà à peu près les prêtresses de Terpsychore qui figurent avec plus ou moins de beauté et de talent dans ces ballets fantasques joués tous les mercredis au théâtre des Variétés.

Les partenaires de ces intrépides danseuses méritent d'être décrits avec soin; les plus célèbres sont Pritchard, Tortillard et Brididi. Pritchard est un grand écogreffe de six pieds de haut et d'une force colossale; occupé le jour de fonctions graves, il vient toujours seul et s'en retourne de même; il erre silencieux, fatal, vêtu de noir des pieds à la tête, des lunettes sur le nez; on n'a jamais vu pourquoi il dansait; on a supposé que c'était pour sa santé, pour l'accomplissement d'un vœu ou d'une pénitence; dans un but de mortification, sans doute, il choisit toujours la femme la plus laide du bal. — Ce fantôme flegmatique devient hydrophobe et se domène comme un beau diable dès que l'orchestre résonne. On le dirait piqué de la tarantule et en proie à la danse de Saint-Guy. Ses bras remuent, ses jambes montent et descendent et sautent les danseurs à l'entour; c'est un crescendo de cabrioles, de dislocations, de soubresauts, de chutes soudaines à démolir le vis-à-vis le plus courageux. « Vous avez vu le paradis, dit-il après la première figure,

maintenant vous allez voir l'enfer. » Pritchard, quand il danse, a l'air d'un mort enragé. Le contraste de cette froideur et de cette furie obtient un succès énorme. La même antithèse se remarque entre son ton et ses paroles; il roucoule de la voix la plus douce et avec l'air le plus calin du monde, des phrases telles que celles-ci: « Je vais vous casser les os; vous donner un coup de botte dans l'œil. » Il ne valse ni ne polke, trouvant ces divertissements trop frivoles pour lui.

Tortillard porte des culottes de peau blanche, des bottes à l'écuyère, un habit noisette très court, un chapeau tromblon gris, avec un crêpe. Il affecte le genre anglais, et excelle à passer la jambe par dessus la tête; il a une grande mobilité de hanches et une flexibilité de reins qu'environnait une gawahsi du Caire. Tortillard est poète à sa manière; il traduit la situation de son âme par des pas mélancoliques ou joyeux; il improvise dans le sens de la musique sans jamais se tromper, car il a l'oreille juste, et sent on ne peut plus exactement la mesure. L'expression et le caractère de sa danse consistent dans des jeux de jambes et de physionomie, car il ne bouge jamais les bras.

Le grand Brididi, ainsi nommé par antiphrase parce qu'il est petit, possède un talent remarquable pour la valse et le moulinet. Il danse le pas chinois sur la pointe et les talons, fait la roue dans le cavalier seul ou bien ne fait rien du tout, car il procède souvent par absence et surprise. Vous vous attendez à un saut de carpe prodigieux, il reste immobile ou regagne sa place à petits pas. Brididi est extrêmement léger, c'est l'Auréli des bals publics. Il va habituellement habillé, ou plutôt déshabillé en Iowa, en Ob-Ji-Ba-Was ou en Botocudo. Il ne sort pas de l'Amérique sauvage.

D'autres suivent ces grands maîtres de loir, non passibus aquis. Quand ils les auront re-

joint, nous apprécierons leur style et ferons de leur exécution une analyse consciencieuse.

L'autre nuit, deux débauchés inconnus, masqués jusqu'aux dents, dans le costume le plus riche et le plus élégant, ont produit le plus grand effet dans le bal. Personne n'a pu assigner un nom à ces deux mystères en pantalons de satin, même ceux qui reconnaissent les gens qu'ils n'ont jamais vus, pour avoir l'air bien informés.

Elles dansaient, toujours ensemble, une danse fabuleuse, exorbitante, impossible, exécutaient le grand écart complet comme Polichinelle ou Mazarin, comme Lawrence ou Reishia; appuyaient leur joue sur leur jambe et se relevaient sans s'aider des mains.

Quatre heures du matin, elles s'en allèrent comme elles étaient venues, laissant les spectateurs fort intrigués. Étaient-ce des marquées ou des danseuses de corde? Telle est la question que nul n'a pu résoudre.

Le beau gras est devenu un animal fort littéraire, depuis quelques années; il désigne par le nom dont on le baptise le romancier le plus en vogue de la saison.

Il s'appelait le Père-Goriot au temps où Balzac était le plus fécond de nos romanciers, ensuite il a pris le nom de Dagobert lors de la réussite du Jusif-Errent d'Eugène Sue; maintenant il s'appelle Monte-Cristo. O gloire, où vas-tu te nicher! Nous connaissons assez le cœur humain littéraire, pour croire qu'il n'y a pas un écrivain, pas un poète, qui ne soit jaloux in petto de cette naïve marque de popularité, et qui ne désire de toute son âme servir de parrain au descendant du beau Gros. Gageons que plusieurs n'iront pas voir passer le cortège et protesteront par leur absence contre un choix injurieux pour leur amour-propre.

THEOPHILE GAUTIER.